

ÉDUCATION, FAMILLE ET PERSONNES ÂÎNÉES

Vous pouvez choisir de répondre à l'une ou à plusieurs des questions qui vous sont posées. Vous pouvez répondre directement dans le questionnaire et utiliser le nombre de pages dont vous avez besoin.

Une fois le questionnaire rempli, merci de nous le transmettre en format Word à l'adresse suivante : plp4@mtess.gouv.qc.ca.

Nous vous invitons aussi à considérer certains éléments lors de votre réflexion :

- Les buts et les orientations de la [Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#).
- Les réalités vécues par les femmes et les hommes ou par les groupes surreprésentés dans la population en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, soit l'[ADS⁺](#).
- Le caractère égalitaire, durable et favorable à la santé des propositions.
- Les différents niveaux d'intervention : local, régional et national.
- Le développement des connaissances (recherche, statistiques et évaluation).
- L'approche intersectorielle dans la définition des problèmes et la recherche de solutions.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre opinion est importante.

Identifiez l'organisme ou la municipalité que vous représentez*.

Société québécoise de la déficience intellectuelle

* L'identification des citoyennes et des citoyens qui souhaitent remplir les questionnaires n'est pas requise.

Éducation et formation

L'éducation joue un rôle fondamental pour prévenir et combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Contribuant à la formation de citoyennes et de citoyens responsables, l'éducation permet l'acquisition de compétences diverses ainsi que le développement et la connaissance de soi et des autres. Elle constitue un facteur de protection qui peut grandement faciliter l'intégration sociale et l'accès au marché du travail. À l'inverse, une faible littératie ou un manque d'éducation peut nuire, voire compromettre, le recours et la participation à certains services. L'éducation permet de briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté.

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ont généralement des revenus plus élevés, des emplois plus stables, de meilleures conditions de santé et une plus grande implication sociale que les personnes dont le niveau de scolarité est inférieur¹. Cela dit, malgré des progrès importants, le taux de diplomation dans les écoles publiques québécoises pourrait être encore amélioré².

Dans le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre, l'attractivité du marché du travail représente également un risque de décrochage pour ceux et celles qui choisissent de délaisser leurs études au profit d'un emploi rémunéré. Ces constats rappellent l'importance de valoriser les différents parcours de formation, que celle-ci soit professionnelle, collégiale ou universitaire³.

Quelques statistiques

- Le taux de décrochage au secondaire (c'est-à-dire le fait de partir sans diplôme ni qualification) des élèves de milieux défavorisés est plus élevé (19,7 % en 2019-2020) que celui de l'ensemble des élèves du Québec (13,5 % en 2019-2020)⁴.
- Au Canada, on estime qu'entre 20 % et 35 % des enfants sont vulnérables au moment de leur entrée à l'école, que ce soit sur le plan physique, cognitif ou socioaffectif. Chez les enfants vivant dans certains quartiers défavorisés de Montréal, cette proportion pourrait dépasser 40 %⁵.
- En 2018, 11,8 % de la population québécoise âgée de 25 à 64 ans ne possède pas de diplôme d'études secondaires, une proportion qui atteint 24,6 % parmi les personnes à faible revenu⁶.

QUESTIONS RELATIVES À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

Question 1

Selon vous, quelles sont les difficultés que vivent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale par rapport à l'éducation et à la formation?

- L'accès à l'éducation est parfois difficile pour les prestataires des régimes d'aide financière de dernier recours (AFDR) ainsi que pour les autres personnes en situation de pauvreté, incluant certaines personnes en situation de handicap. Spécifiquement, les personnes qui ont une déficience intellectuelle sont souvent exclues des milieux réguliers en éducation et sont renvoyées vers des programmes spécialisés qui ne misent pas toujours sur le développement de compétences de base en littératie et numéracie.
- Les droits de scolarité et autres frais accessoires sont extrêmement élevés et l'aide financière aux études (AFE) n'aide pas suffisamment les personnes qui en ont besoin. Cela est notamment dû aux grandes difficultés pour se faire reconnaître le handicap au niveau de l'AFE.
- Les institutions postsecondaires sont parfois très restrictives dans l'accès aux études : il faut avoir un certain niveau de scolarité préalable et l'expérience personnelle est rarement reconnue, même si elle peut être pertinente.
- Il y a peu de conciliation entre les études, le travail et la famille. Pourtant, les personnes en situation de pauvreté aux études en ont grandement besoin. Il est important de prendre en compte toutes les sphères de la vie d'une personne afin de rendre les études postsecondaires plus inclusives.
- La formation professionnelle est limitée pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, notamment parce que la majorité de ces programmes requiert un secondaire cinq. Cette exigence n'est pourtant pas toujours fondée sur des besoins réels.

Question 2

Quelles sont les pistes d'action ou les solutions relatives à l'éducation et à la formation qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale?

- Favoriser le cheminement vers les études postsecondaires des prestataires des régimes d'AFDR, de façon simple et sans devoir passer par des programmes

spéciaux. Maintenir les prestations d'AFDR même après la graduation et l'entrée en poste pour une certaine période de temps afin de permettre aux personnes de stabiliser leur situation.

- Rendre plus généreuse l'AFE et rendre plus simple la reconnaissance du handicap.
- Instaurer une politique nationale de conciliation travail, études, famille pour les institutions postsecondaires.
- Favoriser l'accès à la formation spécialisée pour les personnes n'ayant pas obtenu un secondaire cinq.

Question 3

Quelles autres remarques pourriez-vous faire en lien avec l'éducation et la formation quand il est question de soutenir les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale?

- L'éducation est un des meilleurs vecteurs permettant l'inclusion sociale et la participation économique. Elle permet de sortir de la pauvreté.
- Malheureusement, la majorité des prestataires d'AFDR n'ont pas de scolarité formelle. Il faut rendre l'éducation plus accessible pour ces personnes et leur permettre de se former sans aucune pénalité ni obligation.

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certains groupes de la population vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont plus touchés que d'autres groupes vivant la même situation et font face à des obstacles plus importants au regard de l'éducation et de la formation?

- Les prestataires des programmes d'AFDR ont des taux de scolarisation moins élevés que le reste de la population. Il faut les aider à se former et à acquérir des connaissances pouvant les aider à aller vers le marché du travail quand elles le désirent.

Famille et personnes âgées

L'épanouissement des familles et le développement du plein potentiel des enfants sont au cœur de la politique familiale du Québec. Différentes mesures ont été mises en place pour soutenir les familles : les centres de la petite enfance, la contribution réduite pour les services de garde, l'Allocation-famille, le Régime québécois d'assurance parentale, le crédit d'impôt pour une personne proche aidante en sont quelques exemples⁷. Ces mesures visent notamment à prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale des générations à venir.

Offrir un soutien adapté aux besoins des familles et des enfants peut avoir des effets bénéfiques sur le développement global des enfants et sur leur capacité d'apprendre. À titre d'exemple, des places en services de garde pour les enfants de 0 à 5 ans apportent un soutien aux parents, mais facilitent aussi la préparation à l'apprentissage et à la socialisation des enfants.

La pauvreté et l'exclusion sociale affectent les familles de différentes manières. Plus les familles vivent des conditions défavorables, plus elles risquent de se retrouver dans une situation de marginalisation et d'isolement et de s'éloigner du marché du travail⁸.

La famille est aussi essentielle à l'épanouissement et à la participation sociale des personnes âgées, d'autant plus que ces dernières vivent de plus en plus seules⁹. Après 65 ans, les conditions de vie des aînés et leurs besoins évoluent, entre autres en matière de soutien à domicile, d'adaptation du logement, d'accès aux soins de santé et aux médicaments, de soutien du revenu et de maintien en emploi¹⁰. Pour de nombreuses personnes âgées, notamment celles n'ayant pu se préparer à la retraite en raison de l'insuffisance de revenus ou d'une participation limitée au marché du travail, les prestations gouvernementales, comme la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, deviennent leurs principales sources de revenus¹¹.

Quelques statistiques

- En 2017, plus d'un enfant sur 4 (27,7 %) présente une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de développement (compétences sociales, santé physique et bien-être, maturité affective, développement cognitif et langagier, habiletés de communication et connaissances)¹². Cela représente près de 23 790 enfants de maternelle.
- En 2021, environ 72 % des enfants d'âge préscolaire fréquentent régulièrement un service de garde. Parmi ceux-ci, 35 % fréquentent un CPE, 20 % une garderie non subventionnée, 18 %, un milieu familial subventionné et 16 % d'une garderie subventionnée¹³.
- En 2020, selon la mesure du panier de consommation, le taux de faible revenu des personnes âgées de plus de 65 ans vivant seules était de 5,4 % (11,4 % en 2019), soit 4,8 % (10 % en 2019) chez les hommes et 5,7 % (12,3 % en 2019) chez les femmes¹⁴.

- En 2020, le taux de faible revenu selon la mesure de faible revenu après impôt des personnes de 65 ans et plus est de 13,3 % (9,6 % chez les hommes et 16,6 % chez les femmes)¹⁵, alors qu'il est de 8,2 % chez les personnes de 16 ans et plus (7,4 % chez les hommes et 9,4 % chez les femmes).
- Finalement, toujours selon la mesure de faible revenu après impôt, plus du tiers des personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules (34,6 %) se retrouvent en situation de faible revenu en 2020 (28,6 % chez les hommes et 37,9 % chez les femmes)¹⁶.

QUESTIONS RELATIVES À LA FAMILLE ET AUX PERSONNES ÂÎNÉES

Question 1

Selon vous, quelles sont les difficultés que vivent les familles et les personnes âgées en situation de pauvreté et d'exclusion sociale?

- Les programmes pour les aînés ne sont pas toujours très généreux. Il faut voir à sortir les personnes âgées de la pauvreté et leur donner des services qui soient stimulants, mais aussi qui leur permettent de se maintenir à domicile.
- Les personnes qui ont une déficience intellectuelle n'arrêtent pas d'avoir des besoins une fois qu'elles deviennent des aînés. Il faut une meilleure transition vers l'âge d'or.
- L'isolement et la solitude sont difficiles et doivent être combattus. C'est notamment vrai pour les adultes ayant une déficience intellectuelle qui se trouvent en CHSLD ou dans des ressources d'hébergement où peu de ressources de stimulation sont disponibles.
- Les questions de logement sont critiques pour ces personnes, souvent victimes d'évictions ou devant vendre leur domicile afin de faire face aux taxes municipales et autres dépenses.

Question 2

Quelles sont les pistes d'action ou les solutions qui pourraient améliorer le revenu disponible et les conditions de vie des familles et des personnes âgées vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale?

- Garantir une sécurité financière adéquate à ces personnes. Si les programmes fédéraux fournissent une base, le Québec doit faire sa part et rendre plus généreux ses propres programmes.
- Maintenir les services sociaux et de santé aux personnes vieillissantes afin de s'assurer de leur participation sociale et économique.
- Financer les organisations qui fournissent des services aux personnes âgées afin de les maintenir actives socialement.

Question 3

Quelles autres remarques pourriez-vous faire en lien avec les familles et les personnes âgées vivant en situation de pauvreté?

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certaines familles ou personnes âgées vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont plus touchées que d'autres vivant la même situation et qu'elles font face à des obstacles plus importants?

- Comme pour toutes les autres populations, il faut prendre en compte les autres facteurs d'identité des personnes. L'intersection entre les différents facteurs d'identité peut créer des vulnérabilités plus importantes.

Exemples de stratégies et de plans d'action gouvernementaux associés au thème de l'éducation, la famille et les personnes âgées

- [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#)
- [Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026](#)
- [Politique de la réussite éducative](#)
- [Grand chantier pour les familles. Plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance](#)
- [Un Québec pour tous les âges : le Plan d'action 2018-2023](#)
- [Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026](#)
- [Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023](#)

Références

1. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026, Gouvernement du Québec, [En ligne], 2021, p. 29. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/plan-action_reussite-ens-sup.pdf].
2. HOMSY, Mia et Simon SAVARD. « Décrochage scolaire au Québec : dix ans de surplace, malgré les efforts de financement », Institut du Québec, Montréal, [En ligne], 2018, 49 p. [https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/201804-IDQ-Decrochage-scolaire-au-Quebec_IDQ_BR-002.pdf].
3. SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE. « Plan d'action jeunesse 2021-2024, Education : Pourquoi l'éducation est-elle une priorité jeunesse ? », [En ligne]. [<https://www.jeunes.gouv.qc.ca/plan-action/education/index.asp#contenuAxes>] (Consulté le 3 mars 2023).
4. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants au secondaire*, Gouvernement du Québec, [En ligne]. [<http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indicateurs/taux-de-sorties-sans-diplome-ni-qualification-parmi-les-sortants-au-secondaire/>] (Consulté le 18 mars 2023).
5. DESROSIERS, Hélène et Karine TÉTREAU. « Caractéristiques démographiques, socioéconomiques et résidentielles des enfants vulnérables à l'école », tiré de l'Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), Institut de la Statistique du Québec (ISQ), n° 14, [En ligne], mai 2012, p. 11. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-14-caracteristiques-demographiques-socioeconomiques-et-residentielles-des-enfants-vulnerables-a-lentree-a-lecole.pdf>].
6. STATISTIQUE CANADA. Tableau 37-10-0130-01- Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Canada, provinces et territoires, Compilation de la Direction de la recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, [En ligne]. [<https://doi.org/10.25318/3710013001-fra>] (Consulté le 3 mars 2023).
7. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Actions pour nos familles*. [En ligne]. [[Actions pour nos familles | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)] (Consulté le 2 mars 2023).
8. ADES, Josefina. « Pauvreté et monoparentalité : le Québec dans une perspective comparative », 2017, [En ligne]. [<http://www.orfq.inrs.ca/pauvrete-et-monoparentalite-le-quebec-dans-une-perspective-comparative>] (Consulté le 2 mars 2023).
9. BINETTE CHARBONNEAU, Anne (2018). « Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016? », Données sociodémographiques en bref, Québec, Institut de la

statistique du Québec, vol. 22, n° 2, février 2018, 16 p. [En ligne], [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/combien-de-personnes-vivent-seules-au-quebec-en-2016.pdf>] (Consulté le 21 mars 2023).

10. FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC. Des enjeux connus, des moyens à prendre, Mémoire présenté par le réseau FADOQ dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, [En ligne], septembre 2007, 42 p. [https://www.fadoq.ca/wp-content/uploads/2017/08/2007_consultation_publicue_-_conditions_vie.pdf].

11. CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION. La pauvreté des personnes de 55 ans et plus au Québec : du travail à la retraite, note de recherche, Guy Fréchet et Quynh-Van Tran, [En ligne], 78 p. [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_pauvrete-55ans-quebec.pdf].

12. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 : portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*, Gouvernement du Québec, octobre 2018, [En ligne], p. 46. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-developpement-des-enfants-a-la-maternelle-2017-portrait-statistique-pour-le-quebec-et-ses-regions-administratives.pdf>].

13. *Ibid.*

14. STATISTIQUE CANADA. Tableau 11-10-0136-01, Statistiques du faible revenu selon le type de famille économique, [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv!recreate.action?pid=1110013601&selectedNoDeIds=1D7,3D6,4D2&checkedLevels=1D1,1D2,1D3,1D4,1D5&refPeriods=20190101,20200101&dimensionLayouts=layout2,layout3,layout2,layout2,layout2&vectorDisplay=false>] (Consulté le 02 avril 2023).

15. STATISTIQUE CANADA. *Enquête canadienne sur le revenu*, Fichiers maîtres adaptés par l'Institut de la statistique du Québec, Vitrine statistique sur le vieillissement de la population, [En ligne], [<https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/vieillissement/index.html?theme=revenu&tab=3>].

16. STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2020), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-menages-et-particuliers/tableau/taux-faible-revenu-mesure-menages-particuliers#tri_type_menage=5&tri_type_revenu=10].